

Résumé de la Souguia de Natei Inchei



Cette souguia traite de la façon de fixer la Brah'a d'un fruit en fonction de l'intention au moment où il a été planté.

1. Les sources du Din

La Guemarra Brah'ot 36a rapporte l'avis de Chmouel sur le cœur de palmier qui est Chéhakol. Deux raisons sont rapportées, soit parce qu'il finit par durcir, soit parce que le palmier est planté pour les dattes et non par pour le cœur de palmier. De ce fait il perd sa Brah'a, et devient Chéhakol, perdant l'identité de fruit ; c'est pourquoi il n'a pas non plus la brah'a de Adama. Cette Guemarra rapporte aussi le Din du radis qui finit aussi par durcir s'il n'est pas accueilli avant, et dont la Brah'a est Adama. Elle rapporte aussi le cas du câprier qui possède plusieurs types de « fruits secondaires » dont la Brah'a est Adama, car on a aussi l'intention pour eux lors de la plantation.

Tosfot ajoute le cas de branches de vignes qui ont le même statut que le cœur de palmier, ainsi que les amandes, qui lorsqu'elles sont encore tendres, on mange leur écorce, et la Brah'a sera Chéhakol puisque l'intention au moment de la plantation est de les manger après murissement.

2. Retient-on la condition de Sofo Léhachot ?

D'après le Rachba et Rabbenou Yona, avec seulement la Savara de Lo Natei, le fruit perd sa Brah'a et devient Chéhakol. Mais le Roch, le Méiri et le Pskei Riaz disent qu'il faut aussi Sofo Léhakhot pour perdre la Brah'a.



3. La Svava de Natei Inchei sur le fruit lui-même

Le Rachba explique que pour un fruit cueilli avant maturation (Bossar), on fera la Braha de Haets, bien que l'intention du départ est de le manger après maturation. Car la Svava de Lo Natei ne peut être dite sur le fruit lui-même. C'est aussi l'avis du Raah.

4. Un fruit mangé d'une façon différente de celle à laquelle il était destiné

Le Rachba dit que des poivrons qui sont normalement mangés après avoir séché, si on les mange avant lorsqu'ils sont tendres, leur Braha sera Adama au lieu de Haets.

Le Taz rapporte que des légumineuses qui sont destinées à être cueillies après avoir séché et qui sont mangées cuites, si quelqu'un les cueille avant pour les manger lorsqu'elles sont tendres, il fera alors la Brah'a de Chéhakol. Le Yad Ephraïm est aussi de cet avis, mais le Pri Megadim et le Even Haozer (rapportés par le Hafets Haïm) s'opposent tout en mettant en avant que ça ne contredira pas le Rachba précédemment cité.